

Saint-Cergues, le 4 mars 2024



## AVIS DU MAIRE

### INSCRIPTION à L'ECOLE MATERNELLE

#### Seront inscrits :

- ❖ Les enfants domiciliés à Saint-Cergues, nés en 2021.
- ❖ Pour les enfants nés en **2022**, domiciliés à Saint-Cergues, la **préinscription sur liste prévisionnelle est obligatoire.**

#### DEMARCHE A SUIVRE

INSCRIPTIONS AUPRES DU POLE EDUCATION SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU 04-50-43-12-96 OU PAR MAIL [pole-education@saint-cergues.fr](mailto:pole-education@saint-cergues.fr) VOTRE RENDEZ-VOUS SERA FIXE AUX DATES CI-DESSOUS.

Lundi 11 mars et 18 mars  
Mardi 12 mars et 19 mars  
Mercredi 13 mars et 20 mars  
Jeudi 14 mars et 21 mars  
Vendredi 15 mars et 22 mars

de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00  
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00  
de 9h00 à 11h30  
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00  
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

#### POUR CE RENDEZ-VOUS, VEUILLEZ VOUS MUNIR :

- ❖ Du livret de famille
- ❖ D'un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone etc....
- ❖ Du jugement de divorce ou séparation (en ce qui concerne l'enfant à inscrire).

Un certificat d'inscription vous sera alors remis afin que vous puissiez vous présenter **sur rendez-vous** à l'école maternelle, munis :

- ❖ Du carnet de santé de l'enfant, et du certificat d'inscription.

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE :

Appel téléphonique : les lundis au 04-50-94-61-35 sans oublier de laisser vos coordonnées.  
Par mail [ce.0741148w@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0741148w@ac-grenoble.fr).

M. le Maire

Gabriel DOUBLET

Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée  
Danielle COUPET



MAIRIE DE SAINT-CERGUES

963, rue des Allobroges / 74140 Saint-Cergues  
Tél. 04 50 43 50 24 / Contact : [mairie@saint-cergues.fr](mailto:mairie@saint-cergues.fr)  
[www.saint-cergues.fr](http://www.saint-cergues.fr)